

En 2026, Vitalliance recrute 11 000 auxiliaires de vie partout en France

Dont 1 075 en Auvergne-Rhône-Alpes

À Courbevoie, le 4 juin 2026 – Vitalliance, acteur majeur des services d'aide à domicile pour personnes âgées et en situation de handicap, projette de recruter plus de 11 000 collaborateurs en France pour l'année 2026. Dans un contexte de vieillissement de la population et d'intensification des besoins d'accompagnement à domicile sur l'ensemble du territoire, Vitalliance poursuit ainsi un objectif de recrutement ambitieux, lié à une stratégie de fidélisation des auxiliaires de vie. Cet objectif, stable par rapport à l'année précédente, témoigne de la croissance et de l'attractivité de l'entreprise partout en France pour offrir aux personnes en perte d'autonomie un accompagnement personnalisé, chez elles, dans des conditions dignes et sécurisées.

11 000 postes ouverts en 2026

Avec 13 500 collaborateurs en France, dont 12 000 auxiliaires de vie, Vitalliance compte parmi les principaux employeurs du secteur de l'aide à domicile. Grâce à son réseau de plus de 200 agences détenues en propre et réparties dans 76 départements, l'entreprise offre depuis sa création en 2003 un accompagnement personnalisé à 15 000 bénéficiaires.

En 2026, pour faire face à la demande croissante d'accompagnement personnalisé que connaît le secteur des services à la personne, Vitalliance maintient un objectif de 11 000 recrutements partout en France, soit le même que celui de 2025 avec près de 900 auxiliaires de vie recrutés chaque mois à l'échelle nationale. Cet objectif a été d'ores et déjà atteint au premier trimestre 2026, avec près de 2 600 recrutements en trois mois.

Le partenariat de Vitalliance avec France Travail tend à renforcer cette dynamique : l'arrivée, en 2026, d'un référent Grand Compte National Vitalliance au sein du service public de l'emploi en France, illustre le volontarisme de l'entreprise en matière de recrutement, au cœur des territoires et au plus près des attentes des personnes en perte d'autonomie.

Ce volontarisme de Vitalliance s'adosse à une stratégie proactive pour attirer les talents et fidéliser les auxiliaires de vie. En ligne avec ses engagements humains et sociétaux, l'entreprise, devenue en 2025 société à mission, fait ainsi le choix d'initiatives fortes, au premier rang desquelles : la stabilité de l'emploi – les auxiliaires de vie de Vitalliance sont très majoritairement salariés en CDI (9 000 sur 12 000) – ; la valorisation du métier, avec un certain nombre de primes (de participation, de cooptation, de missions complexes...).

Une priorité stratégique : le développement des compétences

Vitalliance joue un rôle important dans la structuration d'un secteur pénurique. Employeur de choix pour les talents, l'entreprise mise sur un système de formation solide et continu pour anticiper les besoins de recrutement, orienter les cursus vers les compétences recherchées et offrir aux auxiliaires de vie l'assurance de développer leurs compétences tout au long de leur parcours.

C'est notamment toute l'ambition d'Unifadom, son Centre de Formation des Apprentis (CFA) : en 2025, environ 3 000 alternants ont été formés au sein d'Unifadom, toutes filières confondues. Avec 80 sites de formation partout en France et un taux d'insertion professionnelle de 82% (contre 65% pour la moyenne marché), Unifadom s'affirme comme un véritable tremplin professionnel pour les nouveaux talents soucieux de s'engager au service des personnes les plus fragiles. Unifadom qualifie 700 auxiliaires de vie par an sur tout le territoire national, soit 1/10^{ème} du total d'auxiliaires de vie qualifiés en France. Les parcours d'Unifadom permettent également de favoriser la fidélisation, enjeu majeur pour le secteur : un salarié issu du CFA reste en moyenne 2,5 fois plus.

Pour Franck Ribuo, Président Directeur Général : *« Avec 11 000 nouveaux recrutements projetés en 2026, nous continuons d'investir prioritairement dans l'humain, partout où nous sommes présents et plus encore. L'ambition de Vitalliance est claire et se résume en ce mot, « humain » : permettre aux personnes les plus fragiles, dans tous les territoires, de pouvoir rester chez elles en bénéficiant d'un accompagnement sur-mesure, de qualité et sécurisant. Pour ce faire, notre responsabilité est aussi, dans un secteur en tension, d'être aux côtés de nos auxiliaires de vie, présents et futurs, de leur permettre d'évoluer, et de leur offrir toutes les conditions pour embrasser durablement un métier essentiel, noble et exigeant. »*

À propos de Vitalliance

Expert de l'aide à domicile pour les personnes âgées ou en situation de handicap, Vitalliance accompagne les personnes les plus fragiles depuis sa création en 2003. Fort de 13 500 collaborateurs, dont 12 000 auxiliaires de vie, et d'un réseau de plus de 200 agences détenues en propre partout en France, Vitalliance permet à 15 000 bénéficiaires de bénéficier d'un accompagnement personnalisé à domicile, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, mais également en habitats partagés. L'entreprise a en particulier développé une expertise solide et différenciante auprès des personnes en situation de handicap lourd (maladie de Charcot, sclérose en plaques...). Vitalliance s'engage également pour le développement des compétences des auxiliaires de vie avec son Centre de Formation des Apprentis Unifadom. Depuis 2025, Vitalliance est société à mission, avec l'ambition de bâtir une société du mieux-vivre à domicile pour tous que l'entreprise conçoit comme une mission sociale pour les populations les plus fragiles.

Contact presse

Rafaël Meneghin – 07 89 03 83 82– rafael.meneghin@taddeo.fr